



La mémoire maritime en action
ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE MARITIME DE LA ROCHELLE



CONFÉRENCE SNSM

JEUDI 12 SEPTEMBRE À PARTIR DE 15H30

AUDITORIUM DU MUSÉE MARITIME - QUAI LOUIS-PRUNIER - 17000 LA ROCHELLE

*A l'issue de la conférence
nous continuerons à échanger
autour du pot de l'amitié*



PARTICIPATION :

Adhérent : 6 euros

Non Adhérent : 7 euros

INSCRIPTIONS au Carré des Amis : T. 05 46 27 20 47

ou carre-lesamis@orange.fr

Avant le 10 septembre ou sur place dans la limite des places disponibles

"Sauver quelqu'un en danger dehors, c'est notre ADN..."

Quand on part, c'est dans un seul but : trouver la personne et la sauver le plus vite possible. Les risques ? Nous en sommes conscients mais nous travaillons avec...

Nous sommes formés pour réagir à toute sorte de météo mais on ne part pas avec l'idée de mourir à l'esprit."

(Jean-Michel TOUPIN, Président de la station SNSM LA ROCHELLE).



Depuis 150 ans, l'organisation des secours en mer fait appel en priorité à la responsabilité et à la solidarité des gens de mer.

Celui qui navigue sait qu'à tout moment la mer peut le dépasser et transformer une navigation de routine en situation de détresse.

Sa survie dépend alors de la capacité d'autres personnes à lui venir en aide, quelle que soit l'heure, de jour comme de nuit.

C'est ce principe qui a fondé les « **Sauveteurs en Mer** » de la Société Nationale de Sauvetage en Mer et sur lequel ils continuent de s'appuyer aujourd'hui. Leur mission est également de former les sauveteurs et de participer aux missions de sécurité civile tout en exerçant une action préventive permanente auprès des usagers de la mer.

La **SNSM** est organisée autour de 218 stations de sauvetage (dont 187 stations permanentes), 32 centres de formation et d'intervention, 1 Pôle national de formation à Saint-Nazaire, 1 Pôle de soutien de la flotte à Saint-Malo, 1 atelier à Palavas, le siège étant à Paris.

En tant qu'association de droit privée, le financement de la **SNSM** repose essentiellement sur la générosité de donateurs particuliers et du mécénat d'entreprises.

La Formation est un enjeu majeur :

L'évolution de l'origine professionnelle des Sauveteurs en Mer, de moins en moins issus des professions maritimes, a incité depuis plusieurs années la **SNSM** à développer des cursus de formation ciblés à leur attention.

Le développement constant de nouvelles technologies au service de la sécurité en mer et la complexité des systèmes de navigation ont parallèlement créé de nouveaux besoins de formation.

Enfin, dans le climat actuel de “judiciarisation” qui n’épargne pas le monde associatif, il devenait primordial de protéger les sauveteurs par des formations adéquates.

Le drame qui a coûté la vie à trois sauveteurs des Sables-d'Olonne, le vendredi 7 juin 2019, rappelle le dévouement des 8 000 hommes et femmes de la **SNSM**. Ils sont tous bénévoles, mais ont besoin d'argent pour assurer leurs missions.

À La Rochelle, la **SNSM** a dû trouver 400 000 euros pour rénover une vedette. Et pour cela, pas d'autres solutions qu'un appel aux dons. *"C'est une lutte incessante pour le financement. On essaye de sensibiliser les gens pour qu'ils soient solidaires. (...) C'est vraiment pour optimiser le sauvetage qu'on a besoin d'argent"*, explique **Jean-Michel Toupin**, président de la **SNSM** La Rochelle.

La station de sauvetage de La Rochelle effectue 150 sorties par an dont plus de 50 sont des interventions d'assistance, ordonnées par le CROSS ETEL.

Chaque année, une trentaine de navires et une centaine des personnes sont ramenés à bon port par la SNS 144, la vedette de La Rochelle et la SNS 707, le semi-rigide.

Chaque sortie de la vedette de la **SNSM** mobilise 6 membres d'équipage, dans la mesure du possible. Ainsi, à la station de La Rochelle, 70 sauveteurs dont 50 marins se relaient 365 jours par an, nuit et jour pour remplir leur mission : la sauvegarde de la vie humaine en mer.



Présentation de Jean-Michel Toupin Président de la SNSM de La Rochelle Pilote maritime à la station LA ROCHELLE/ CHARENTE

Son début de carrière, en 1980 comme Pilotin puis Élève Officier dans la Marine Marchande, Enseigne de Vaisseau, est couronné en 1989 par le Diplôme d'Etudes Supérieures de la Marine Marchande.

Second Capitaine en 1990, il devient Chef Mécanicien sur différents navires et sur le navire océanographique Jean Charcot (chez Louis DREYFUS) dont il prend le commandement.

En 1997 il prépare et réussit le concours au pilotage de La Rochelle et devient le Président des pilotes maritimes de 2007 à 2011.

En 2011 il est Auditeur Fédéral pour la norme ISO, puis à partir de 2015 instructeur à Nantes sur le simulateur de manoeuvres des pilotes ainsi qu'au stage de Bridge Ressources et Management.

En complément, depuis 2006 il est patron sur la vedette **SNSM**. Il est médaillé pour plusieurs sauvetages à son actif.

Il devient Président en Juin 2018 de la Station **SNSM** de La Rochelle.

Jean Michel Toupin fut aussi :

- Président du Comité Charentais de l'Institut Français de la MER,
- Juge au Tribunal Maritime de LA Rochelle.

Il enseigne la manoeuvre à l'Ecole Maritime et Aquacole de La Rochelle.

Le 7 décembre 2018, les Insignes de Chevalier du Mérite Maritime lui ont été remis par M. Alain Coatanhay, Directeur de la Flotte chez Louis DREYFUS Armateur.

Cette distinction accordée par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire vient couronner plus de 30 années d'une remarquable carrière au service du Monde Maritime.